

Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

Données

Données brutes, arrondies, provisoires ; la localisation géographique s'appuie sur le lieu de résidence de l'allocataire.

La notion d'allocataire renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.

Source

France Travail, FNA

Définition

L'Allocation de solidarité spécifique (ASS) est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail.

Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

Mise à jour : 28 novembre 2025

Nombre de bénéficiaires* de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

	Fin août 2025	Variation sur un an (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	700	+11,1
Hautes-Alpes	380	+11,8
Alpes-Maritimes	4 080	+14,3
Bouches-du-Rhône	10 700	+18,2
Var	4 150	+21,7
Vaucluse	3 230	+18,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23 240	+17,8
France métropolitaine	269 000	+16,5

* La notion de bénéficiaire renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation

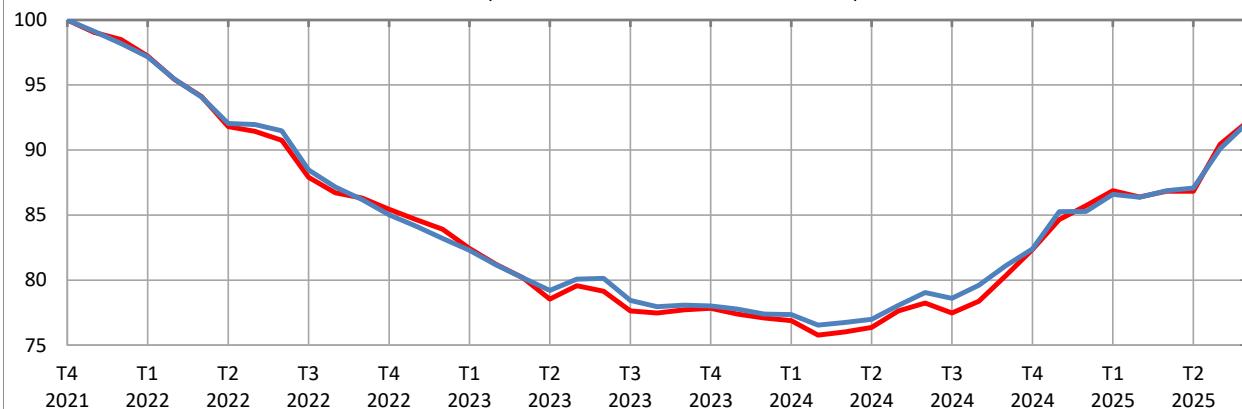
Note : données brutes, arrondies, provisoires ; la localisation géographique s'appuie sur le lieu de résidence de l'allocataire

Source : France Travail, FNA - Traitements : Drees

Evolution du nombre de bénéficiaires* de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

(données brutes, base 100 au 4^e trimestre 2021)

— Provence-Alpes-Côte d'Azur — France métropolitaine



* La notion de bénéficiaire renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation

Note : données provisoires ; la localisation géographique s'appuie sur le lieu de résidence de l'allocataire

Source : France Travail, FNA - Traitements : Drees